

Von Friedeburg (Robert). *Widerstandsrecht und Konfessionskonflikt. Notwehr und Gemeiner Mann im deutsch-britischen Vergleich 1530 bis 1669*

Monique Weis

Citer ce document / Cite this document :

Weis Monique. Von Friedeburg (Robert). *Widerstandsrecht und Konfessionskonflikt. Notwehr und Gemeiner Mann im deutsch-britischen Vergleich 1530 bis 1669*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 81, fasc. 2, 2003. Histoire medievale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 572-574;

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2003_num_81_2_7229_t1_0572_0000_5

Fichier pdf généré le 17/04/2018

tionnées 74 fois au total, Anvers 51 fois, Bruxelles 16 fois, Louvain et Tournai 1 fois pour une *Africae illustratae libri decem* de J.-B. Gramaye publiée en 1622. – René PLISNIER.

VOCI (Anna Maria). *Il figlio prediletto del papa : Alessandro VI, il duca di Gandia e la Pietà di Michelangelo in Vaticano. Comittenza e destino di un capolavoro*. Rome, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea, 2001 ; un vol. in-8°, XVI-147 p. (STUDI DI STORIA MODERNA E CONTEMPORANEA, 21). Prix : 25,82 euros. – Ce remarquable essai, fondé sur la plus solide et la plus fine érudition, est une contribution très originale à l'étude du premier chef-d'œuvre de Michelange, la *Pietà* du Vatican (achevé probablement en 1500). Anna Maria Voci explore, d'une part, les circonstances de sa commande par le cardinal français Jean de Bilhères de Lagraulas (1428-1499) et, d'autre part, les « pérégrinations » subies par cette statue à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre avant d'occuper la place qui est aujourd'hui la sienne dans la première chapelle de droite à l'entrée de l'édifice. Les recherches de l'historienne mettent d'abord en lumière la personnalité du commanditaire, qui destinait cette *Pietà* au monument funéraire qu'il projetait pour lui-même dans la rotonde de Sainte-Pétronille (patronnée par le roi de France) située au sud du transept de l'ancienne basilique ; elles conduisent ensuite à éclairer l'interprétation de cette œuvre dans la mesure où ce cardinal l'a commandée au lendemain de l'assassinat, survenu à Rome le 14 juin 1497, de Juan de Gandia, âgé de 21 ans, le fils préféré du pape Alexandre VI, et tout porte à penser (telle est l'hypothèse convaincante d'A.M. Voci) que le choix du sujet (peu fréquent alors en Italie) et des principaux traits de l'œuvre (l'extrême jeunesse de la Vierge, notamment) fait référence à cet événement tragique. A.M. Voci rappelle, en effet, à l'aide d'une riche documentation, qu'Alexandre VI souffrit profondément de cette mort, au point de traverser une crise morale et religieuse qui prit, pendant quelques mois, la forme d'une véritable « conversion » et l'amena même à envisager sérieusement une réforme de l'Église. Dans l'inspiration de la *Pietà* du jeune Michelange, les aspects profanes se mêlent donc intimement aux aspects religieux. C'est ce qu'A.M. Voci fait très bien apparaître. L'esprit du XV^e siècle finissant n'y trouvait pas matière à scandale.

La seconde partie de l'ouvrage dégage les indications que peut fournir, pour l'interprétation de l'œuvre, l'emplacement qui lui fut destiné dans la rotonde de Sainte-Pétronille. Elle retrace d'autre part les vicissitudes des déménagements successifs de la *Pietà* lors de la destruction de la rotonde et de la construction de la nouvelle basilique. L'ouvrage est utilement complété par deux plans détaillés de la basilique Saint-Pierre (respectivement dans son premier et dans son second état), et par un index des noms de lieu et de personne. – Pierre JODOGNE.

Réforme, Contre-Réforme et Histoire religieuse Reformatie, Contra-Reformatie en religieuze geschiedenis (XVI^e-XVII^e s./e.)

VON FRIEDEBURG (Robert). *Widerstandsrecht und Konfessionskonflikt. Notwehr und Gemeiner Mann im deutsch-britischen Vergleich 1530 bis 1669*. Berlin, Duncker & Humblot, 1999 ; un vol. in-8°, 190 p. (SCHRIFTEN EUROPÄISCHEN VERFASSUNGSGESCHICHTE, 27). Prix : 92 DM. – Quels arguments idéologiques les opposants politiques ou religieux invoquaient-ils dans les Allemagnes et en Angleterre pendant les XVI^e et XVII^e siècles pour justifier leur « désobéissance » par rapport aux pouvoirs en place ? La distinction fondamentale entre, d'un côté, la tradition britannique, porteuse de modernité et, de

l'autre côté, les habitudes germaniques, considérées comme réactionnaires, ne doit-elle pas être rangée une fois pour toutes parmi les clichés les plus tenaces de l'histoire européenne ? Telles sont les interrogations de départ de Robert von Friedeburg, déjà auteur d'un ouvrage sur la répression sociale du péché (*Sündenzucht und sozialer Wandel*, 1993), ainsi que de plusieurs articles sur la notion de légitime défense. Sa courte étude comparative des conceptions sur le droit à la résistance en Empire et au Royaume-Uni s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherches de la DFG (Deutsche Forschungsgemeinschaft) intitulé *Konfession und territoriale Identität im Reich*.

Elle part du constat que jusqu'au XIX^e siècle y peu le devenir des Allemagnes d'avant le XIX^e siècle était considéré comme l'histoire d'une exception fatidique. Le Saint Empire serait la seule puissance européenne à ne pas avoir dépassé la phase de la consolidation de l'absolutisme princier ; en d'autres termes, à avoir été privé des principes de la souveraineté moderne, notamment de la notion de révolte légitime fondée sur le droit naturel. Un déficit démocratique lourd de conséquences qui continuerait à peser sur la société allemande... Depuis les années 1970, le débat historique soutenu sur les rapports complexes entre l'autorité, au sens large du terme, et ses subordonnés a néanmoins contribué à relativiser de telles affirmations simplistes. Il a mis en évidence les nombreux moyens d'action de nature juridique, fiscale ou sociale dont disposaient les *Stände* et les individus pour s'opposer à la toute puissance étatique. L'attention accrue portée aux spécificités locales et régionales s'inscrit dans cette logique, de même que la découverte d'ouvrages de philosophie politique peu connus, mais représentatifs des préoccupations de leur époque. Dans *Widerstandsrecht und Konfessionskonflikt*, Robert von Friedeburg reprend ces trois tendances récentes de la recherche en enrichissant leur potentiel de renouvellement par la perspective comparatiste. Il arrive à la conclusion qu'en matière de droit à la résistance, le Saint Empire et le Royaume-Uni ont suivi des trajectoires parallèles, pas si éloignées que ne cherche à le faire croire l'historiographie classique, Ranke et ses successeurs en Allemagne, mais aussi l'école *whig* en Grande-Bretagne.

Certes, les deux entités se distinguaient par certaines caractéristiques indélébiles, tangibles aussi dans leurs définitions successives de la souveraineté. La haute noblesse, par définition une force centrifuge dans le conglomérat germanique, était réduite en Angleterre et en Écosse au rôle de corps intermédiaire sans réel pouvoir d'initiative dans les affaires politiques et confessionnelles, ayant tout au plus la possibilité de faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Les princes territoriaux allemands jouissaient évidemment d'une influence autrement plus affirmée en matière de gouvernement comme de religion, dans leurs territoires respectifs, mais aussi au niveau du Saint Empire tout entier. La confessionnalisation de la deuxième moitié du XVI^e et de la première moitié du XVII^e siècle devait engendrer des réactions divergentes sur le continent et outre-Manche, exacerbant ces différences déjà anciennes et donnant naissance à deux systèmes à la fois opposés et complémentaires. À question identique, réponses différentes...

D'un côté, l'affirmation des puissances régionales et l'émergence d'un modus vivendi ancré dans la nécessité de trouver des compromis au-delà des barrières confessionnelles ; de l'autre côté, une monarchie centralisatrice dont les velléités absolutistes dictent l'éradication de toutes les formes d'opposition, ainsi que de la diversité des Églises. Dès la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, cette Angleterre, en prise à une politique d'uniformisation et de répression sévère, était un terrain fertile pour l'éclosion de théories radicales, légitimant la résistance armée contre le souverain devenu tyranique. Dans les Allemagnes, ces idées extrêmes n'avaient pas cours pour la simple raison que grâce aux règles inhérentes à la *Erfahrungsgemeinschaft* née de la division religieuse, le maintien de la paix interne était, tant bien que mal, garanti. Tandis que les tensions se géraient, au plus tard depuis la paix

d’Augsbourg de 1555, de manière institutionnalisée en Empire, le Royaume-Uni faisait face à un vide juridique qui rendait la gestion pacifique de la coexistence confessionnelle impossible. Que les arguments découlant du concept de droit naturel aient percé plus vite dans les îles britanniques que dans les territoires allemands découlait, toujours selon Robert von Friedeburg, du degré de gravité des crises à résoudre. La seule réponse efficace au monarchisme pur et dur était le républicanisme au sens littéral et anglo-saxon du terme ; en Empire par contre, la troisième voie du « républicanisme monarchique » était de mise, vue la grande originalité des modes de fonctionnement impériaux. Que de jugements erronés ne tomberaient-ils pas dans l’oubli si les historiens arrêtaient de reproduire les vieux schémas d’interprétation hérités des écoles d’histoire nationale du XIX^e siècle... – Monique WEIS.

QUANTIN (Jean-Louis). *Le rigorisme chrétien*. Paris, Les Éditions du Cerf, 2001 ; un vol. in-8°, 163 p. (HISTOIRE DU CHRISTIANISME). Prix : 95 FF. – Jean-Louis Quantin, maître de conférences à l’Université de Versailles, a réussi à comprimer et à expliquer en 161 pages un phénomène historique très compliqué. Il démontre qu’il a toujours existé une double tendance dans la théologie morale de l’Église, l’une sévère et l’autre indulgente. Le courant sévère a évolué parfois dans la direction d’une sévérité extrême, et l’autre courant parfois vers une indulgence extrême, mesurées selon les normes du temps.

Le chapitre premier (« La tradition de la rigueur chrétienne ») traite de l’Antiquité chrétienne et du Moyen Âge. L’auteur démontre qu’il faut revenir aux premiers siècles pour comprendre les discussions de la période moderne. Il souligne l’influence de l’étude des Pères de l’Église et des anciens conciles sur les courants rigoristes du XVII^e siècle. Ce rigorisme s’est nourri tout spécialement d’Augustin. Le discrédit qui frappe aujourd’hui « le Docteur des Docteurs de l’Eglise » est surtout dû à la théologie et à la pastorale rigoristes du mariage (le plaisir sexuel est toujours mauvais). Le chapitre II (« Du concile de Trente à l’apogée du probabilisme, vers 1550-vers 1650 ») traite (des protagonistes) des deux grands courants de l’histoire de la morale. Charles Borromée est présenté par les milieux rigoristes comme modèle ; Jean Sanchez est un représentant éminent de la tendance opposée. Son audace extrême est indéniable (il n’y a aucun péché, même vénial, dans l’acte conjugal accompli pour le seul plaisir...). Sanchez constitue la première grande émancipation par rapport à l’augustinisme. La conclusion de l’auteur est claire : la casuistique du premier XVII^e siècle fut un gigantesque effort pour alléger le poids de l’obligation morale et religieuse. Le chapitre III (« Un âge d’or du rigorisme catholique, des *Provinciales* à la fin du XVIII^e siècle ») est le plus important. L’auteur prône un basculement assez soudain et décisif vers le rigorisme catholique dans les années cinquante du XVII^e siècle. Ce fut une réaction devenue inévitable contre la morale relâchée. La parution de l’*Augustinus* (1640) de *Jansenius* et de *De la fréquente communion* (1643) d’Antoine Arnauld aident à tourner le vent aux Pays-Bas espagnols et en France. L’auteur vient ici à l’histoire du jansénisme et souligne l’immense succès des *Provinciales* (Pascal, 1656 et 1657). Durant le premier XVIII^e siècle, les défenseurs du probabilisme se recrutent en particulier dans les pays catholiques d’Allemagne. L’auteur décrit les principales opinions théologiques des protagonistes, particulièrement le délai de l’absolution et les conditions pour recevoir l’eucharistie. Aux Pays-Bas espagnols, les rigoristes se fixent longtemps sur la nécessité de la contrition. L’auteur rappelle e.a. la polémique très vive entre les curés de Gand et les jésuites. La pratique pénitentielle est le nœud du problème (Huygens et Opstraet). En France, les rigoristes ont généralement évité les outrances du mouvement belge aussi bien que sa focalisation sur la matière sexuelle, écrit l’auteur. Le chapitre IV (« Les Églises chrétiennes des